

# ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES ET ISOLÉES

## #COVID-19 #CONFINEMENT



Le Président de la République a instauré une période de confinement strict de toute la population française pour une durée initiale de 15 jours prolongeable. Dans ce contexte, le Centre communal d'actions sociales de Saint-Cyr (CCAS) a adapté ses activités en se concentrant sur le soutien auprès des personnes vulnérables et isolées.



**Une permanence téléphonique est instaurée par le CCAS**

**Tél. : 01 30 14 82 77**

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 à 12 heures  
et de 14 à 17h15 et le jeudi de 13 à 20 heures



**Service de portage des repas et aide à domicile**

auprès des personnes âgées, vulnérables et isolées maintenus.



**Inscrivez-vous dans la base de données du CCAS**

Les agents communaux suivront votre situation et prendre des nouvelles régulièrement. Formulaire sur [www.saintcyr78.fr](http://www.saintcyr78.fr).

### **Difficile de faire vos courses ou d'aller à la pharmacie ?**

Deux initiatives proposées par des partenaires de la commune pourraient vous intéresser !

**1** **Les Voisins solidaires de Saint-Cyr** organisent avec quelques bénévoles un roulement pour effectuer à votre demande vos achats indispensables. [Page Facebook @VoisinsSolidairesSaintCyrLecole](#)

**2** **Monoprix** vous propose de commander et de vous faire livrer à domicile des colis, de 30 à 45 € comprenant des produits de base pour tenir quelques jours (livraison gratuite).  
**Monoprix** : 0 800 058 000